

Libreville, le 26 janvier 2024

## COMMUNIQUE DE PRESSE

\*\*\*\*\*

L'Ambassadeur du Japon Son Excellence Monsieur NOGUCHI Shuji et BONGO Jean Claude, Directeur de l'École Publique Communale A de Bongoville ont procédé, le 26 janvier 2024, à la cérémonie de signature du contrat de don pour « Le Projet de réhabilitation de l'École Publique Communale A de Bongoville » financé par le Japon pour un montant de 71.424 € soit environ 47 millions de Francs CFA dans le cadre du programme de coopération bilatérale dénommé les « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine ».

Ce projet consiste à réhabiliter 5 bâtiments scolaires dont 13 salles de classe, des latrines composées de 7 toilettes ainsi que le bureau du Directeur, afin d'améliorer l'environnement éducatif de l'École Publique Communale A de Bongoville.

L'Éducation étant la base du développement de toute société, le Japon entend soutenir de manière active les efforts inlassables du Gouvernement Gabonais qui visent à renforcer la qualité de l'éducation et rendre les institutions fortes.

Aussi, est-il très intéressant d'informer les citoyens gabonais que le programme désigné « Dons aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine » est ouvert à toutes les organisations non-lucratives dont les projets sont destinés à répondre aux besoins essentiels de la population de base. Le formulaire et les informations sont disponibles sur le site web de l'Ambassade ([http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr\\_fr/apd\\_fr.html](http://www.ga.emb-japan.go.jp/itpr_fr/apd_fr.html)).

Personne à contacter :  
PEMBA MBA Steefen  
Consultante indépendante de Micro-projets  
auprès de l'Ambassade du Japon  
Tel : +241 01.73.22.97  
[steefen.pembamba@lv.mofa.go.jp](mailto:steefen.pembamba@lv.mofa.go.jp)